

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du 12/10/2021

Présents : A. BIANCHI, P. BOILEAU, J. CHATEAU, O. CHOULET, A. GUISERIS, E. HEPP, C. KOMAREK, R.-M. PERRIER, J.-M. RICHARD, M. ROCHET.

Excusés : C. HAULOTTE et M. OSTORERO.

Procès-verbal du 11/05/2021 :

Approuvé à l'unanimité.

Coupe des clubs 2019/2020 :

Alain GUISERIS et Michel OSTORERO sont qualifiés pour la finale nationale en première série.

Josiane CHATEAU et Geneviève TORT sont qualifiées pour la finale nationale en deuxième série.

Bravo à eux.

Coupe des clubs 2021/2022 :

Le conseil est favorable à la participation du club. En attente d'information de la part du comité sur ce sujet.

Présentation des comptes :

Rose Marie PERRIER présente les comptes de l'exercice allant du 1/09/2020 au 31/08/2021. L'exercice de l'année est négatif de 12 427,64 Euros.

Il reste 10 ans de remboursement d'emprunt.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Date de l'assemblée générale 2021 :

L'assemblée générale 2021 aura lieu le mardi 09 novembre 2021 à 18h15 (après le tournoi du mardi).

4 postes du Conseil d'administration sont à renouveler cette année :

- Christian HAULOTTE
- Michel OSTORERO
- Rose Marie PERRIER
- Michel ROCHET

Une convocation sera envoyée rapidement par la présidente à tous les membres avec un appel à candidature.

Annick BIANCHI et Michel ROCHET vont « sonder » quelques adhérents en ce sens.

Les pouvoirs reçus par mail seront acceptés.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de l'AG. Les membres du Conseil apporteront de quoi grignoter durant ce moment de convivialité.

Forum des associations :

Le club n'ayant pas son siège sur Chambéry n'a pas été invité cette année au forum des associations de Chambéry.

Pour septembre 2022, le conseil décide de participer aux forums des villes autour de Chambéry(BARBERAZ, BARBY, BASSENS, JACOB, LA RAVOIRE, SAINT ALBAN, SAINT BALDOPH...). Ce dossier sera piloté par Eliane HEPP.

Il est également important de participer au forum des associations de CHAMBERY. Odette CHOLET et Annick BIANCHI se charge de se mettre en relation avec la marie de CHAMBERY afin d'être convié en 2022.

École de Bridge :

Alain GUISERIS est le responsable de l'école de bridge du club et soulève un problème important pour cette saison.

Yann JANIN n'ayant pas le pass sanitaire, il ne peut exercer en présentiel au club. Le conseil regrette cette situation car le nombre de participants aux formations des mardi soir et mercredi matin sont en nette baisse.

Chantal MENARD qui assurait les cours d'initiation le lundi matin a décidé d'arrêter cette année. Alain GUISERIS assure l'intérim avant de trouver rapidement un autre formateur volontaire. Josiane CHATEAU se charge de contacter une personne qui pourrait prendre en charge ce créneau. Annick BIANCHI est volontaire pour être en soutien occasionnellement le lundi matin.

Alain GUISERIS se charge des cours pour les secondes années le jeudi de 10h à 12h.

Annette BOURQUARD et Bernadette FAURE animent toujours le groupe du vendredi matin (10h à 12h).

Tournois du club du mercredi après midi :

En ce qui concerne le tournoi du mercredi après midi, le conseil donne son accord afin qu'un joueur 4ème ou 3ème série puisse « inviter » un partenaire plus expérimenté pour jouer avec lui. (notion de parrainage).

Tournois du club du jeudi soir :

Ce tournoi est suspendu jusqu'à nouvel ordre. De ce fait, Josiane CHATEAU va modifier les horaires de la femme de ménage.

Questions diverses :

- Il est interdit de stationner dans la zone de retournement près du local. Ceci peut être un problème lors de compétitions organisées par le club. Philippe BOILEAU se charge de contacter la mairie de BASSENS pour demander une autorisation exceptionnelle de se garer à cet endroit lors de ces manifestations.
- Un sondage sur l'organisation d'un tournoi le jeudi après midi sera réalisé lors de l'assemblée générale.
- A la demande de certains, le club pourra vendre des jeux de cartes à 3 Euros.

La séance est levée à 20h.

La Présidente,
Josiane CHATEAU